

Réf: Dossier N° 076369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHANGE MICHEL TRANSPORT » en abrégé «
AMT »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAI RUE
MINISTRE, Lot 1878, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHANGE MICHEL TRANSPORT » en abrégé « AMT »

Objet : LA SOCIETE A POR OBJET EN COTE D'IVOIRE:

-TRANSPORT PRIVE ET PUBLIQUE

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- L'ACQUISITION LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITES DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT TOUTE OPERATIONS FINANCIERES COMMERCIALE INDISTRIELLES MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAI RUE
MINISTRE, Lot 1878, Ilot 106

Dirigeant(s) : M TCHIE ERICK GUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00689 du 08/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04428/GTCA/RC/2022 du 08/02/2022

